

Décret Présidentiel n° 2021-29 du 31 mars 2021, portant cessation de fonctions du président du Comité supérieur des droits de l'Homme et des libertés fondamentales

Par décret Présidentiel n° 2021-29 du 31 mars 2021.

Est mis fin aux fonctions de Monsieur Taoufik Bouderbala, le président du Comité supérieur des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, à compter du 1er avril 2021.